

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

Trois mois fr. 6

six mois 11

un an 20

ABONNEMENTS

SUISSE
FRANCE, BELGIQUE
ALLEMAGNE, AUTRICHE
ITALIE, ESPAGNE
ANGLETERRE, HOLLANDE
ETATS-UNIS

10 19 36

Rédaction et Expédition

BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.

Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
Lettres et argent franco.

L'Église catholique et les Etats-Unis (Suite.)

Entre tous, il y eut deux hommes qui s'attirèrent plus particulièrement la reconnaissance publique et qui rendirent le *papisme* populaire dans une société encore imprégnée de puritanisme; nous avons nommé Charles et John Carroll.

M. Charles Carroll ne tarda pas à être le guide et l'idole du parti national au Maryland. Il prit place au congrès le 2 août 1776, soit un mois après la déclaration de l'indépendance. « Quoique cette assemblée réunît une pléiade d'hommes extrêmement remarquables par leurs talents, et fort honorés à cause de leur dévouement, car tous jouaient leur tête et leurs biens, M. Carroll sut néanmoins se faire une place distinguée parmi eux. A un talent considérable d'orateur et d'écrivain, il joignait une rare perspicacité et bien que toujours bon et doux, il était doué d'une énergie et d'une force de volonté inflexibles. Dès l'origine du différend national, il en avait prévu toutes les conséquences et il fut, peut-être, le premier Américain qui ait osé dire qu'une seule chose le trancherait, la baïonnette. Il n'avait point voté la déclaration d'indépendance; toutefois, ses collègues du congrès lui firent l'honneur de l'autoriser à placer son nom à côté des noms des 53 votants et signataires de l'acte. C'est à cette circonstance que ce nom, Carroll de Carrollton, doit cette apparence nobiliaire si étrange dans un pays qui ne connaît pas d'aristocratie. Pendant que M. Carroll écrivait, Franklin, faisant allusion aux circonstances critiques du moment, à la grande fortune du nouveau membre et aux confiscations dont l'Angleterre punissait les délits politiques, Franklin dit à mi-voix : « Voilà des millions bien compromis. » Un autre député répondit que, comme il existait en Amérique plus d'un Charles Carroll, il serait difficile de constater l'identité du signataire : Celui-ci qui avait entendu le dialogue, retrempa sa plume dans l'encre devenue historique, ajouta à son nom celui du domaine qu'il habitait et dit avec cette désinvolture gracieuse qui ne l'abandonnait jamais : « Maintenant on me reconnaîtra ! » L'anecdote se répandit avec la rapidité de

l'éclair, elle charma le public et depuis lors, les deux noms sont restés inséparables dans la bouche reconnaissante des Américains. »

Son frère, John Carroll, Jésuite, fut le premier évêque catholique de l'Union. Ce fut, dit M. de Courey, un patriote sincère, un partisan zélé de la Liberté et l'un des réels fondateurs de l'indépendance américaine. En 1800, à la mort de Washington, le Congrès l'invita, tout Jésuite qu'il était, par une résolution unanime, à prononcer l'oraison funèbre du grand homme. Ce fut une œuvre universellement admirée comme éloquence, comme art et comme patriotisme.

On ne se moque pas longtemps de citoyens et surtout de nations rendant des services pareils à ceux dont nous venons de donner quelques exemples. La conduite pleine de bravoure des catholiques américains et les secours précieux donnés par les catholiques du continent firent tomber les méfiances et les préventions. A ces causes s'en joignirent d'autres d'un ordre purement politique ou économique, et les hommes d'Etat de la grande République firent preuve de génie en abandonnant leurs préjugés confessionnels pour ne songer qu'au bien de la patrie.

Pour nous résumer, l'intérêt matériel des colons, la nécessité d'encourager l'émigration européenne, la décomposition du protestantisme en une multitude de sectes, le sentiment des services rendus par les catholiques et l'impossibilité morale de leur faire l'affront de les frapper d'indignité, firent obtenir à ceux-ci la fin de leur ostracisme.

Ce mouvement en faveur des catholiques atteignit des proportions considérables et, chose remarquable, la période la plus glorieuse de l'histoire de la République, 1776-1850, est en même temps la période la plus favorable au développement de l'Église catholique. Toutefois l'Etat ne fit autre chose en faveur de celle-ci que de lui accorder la liberté. On voit de par le monde, des gouvernements qui ont la prétention de favoriser le développement de l'idée religieuse et qui cependant font peser sur l'Église un joug tyrannique. Cela ne se voit pas en Amérique. « Là, l'Etat ne cède pas à cette tentation si fascinatrice en Europe de

s'immiscer dans l'organisation, dans l'administration ou dans la discipline de l'Église. L'Etat lui reconnaît hautement tous les droits que l'on est convenu d'exprimer par le mot liberté religieuse, le droit à l'existence et celui de s'organiser comme elle l'entend, le droit d'exercer son action sans entraves et de s'administrer elle-même, conformément au but religieux et moral qu'elle a en vue, le droit d'annoncer librement la parole de Dieu, le droit d'organiser librement ses écoles.

« L'Etat en Amérique ne s'ingère pas dans la création des Congrégations religieuses, ni dans le choix de leur personnel hiérarchique, ni dans la formation ou le fonctionnement de leurs statuts. Il ne surveille ni les correspondances de leurs ministres, ni leurs managements, ni leurs discours, ni leur enseignement scolaire, ni l'organisation de leur pouvoir disciplinaire, ni la façon dont ils l'exercent; il reconnaît aux cultes et aux œuvres créées par eux le droit de posséder, de recevoir des libéralités et surtout de se perpétuer par des fondations. En leur reconnaissant ce droit, commun à toutes les associations, il ne les réduit pourtant pas à la condition d'une simple association privée. Loin de les contrecarrer, nous verrons des Assemblées d'Etat venir à leur aide et plier leur législation aux nécessités toutes spéciales de certains cultes, même de l'Église romaine.

« Les législatures sont unanimes à exempter les ecclésiastiques du service militaire.

« Certains Etats poussent même le respect de la liberté religieuse jusqu'à accorder la même exemption à des sectes tout entières qui répugnent particulièrement à verser le sang, telles que les quakers, les mennonites. »
(A suivre.)

NOUVELLES SUISSES

Le Grütliverein, les sociétés ouvrières et les sociétés démocratiques-sociales suisses et allemandes de Coire viennent d'adresser au Tribunal fédéral une lettre dans laquelle elles se déclarent absolument étrangères à la lettre de manages adressée récemment à cette autorité. Ces sociétés voient dans la lettre en question une manœuvre d'un ennemi

des socialistes qui a voulu discréditer ce parti. Elles ajoutent que, tout en espérant la cassation par le Tribunal fédéral de la décision du gouvernement zurichois relative-ment au congrès socialiste, elles ne songent pas à obtenir ce résultat par le moyen « méprisable et honteux » de lettres anonymes ou par une tentative de pression quelconque sur les décisions du Tribunal.

Berne

La construction du nouvel hôpital à la Kreuzmatte fait des progrès. Les fouilles et les travaux de terrassement sont achevés, et la maçonnerie de l'édifice principal vient d'être adjudgée à un entrepreneur de la ville.

Zurich

Le Comité de la Nouvelle Gazette de Zurich prend l'initiative d'une nouvelle publication, celle d'un journal central suisse d'agriculture. Cette feuille sera consacrée à la discussion de questions agricoles et à la défense des intérêts de l'agriculture. Elle aura pour titre : *Schweizerisches landwirthschaftliches Centralblatt*.

La maison Orell et Fussli, de Zurich, prenant possession dernièrement de nouveaux et vastes locaux, a donné à ses employés une fête avec un banquet et une promenade sur le lac.

Au banquet, le chef de la maison, M. le major Wild, a donné des détails intéressants sur les développements de l'art typographique à Zurich. La maison Orell et Fussli possède encore des initiales dont se servit Christophe Froschauer, le premier qui exerça cet art à Zurich au seizième siècle.

Encore M. Ruedolf. L'autorité zuricoise invite les créanciers du fugitif et en général ceux qui ont traité avec lui des affaires d'argent, à fournir divers renseignements nécessaires pour la fixation du chiffre du passif. Mais, ajoute cet avis, en évitement de frais d'insertion pour le fisc, les journaux sont invités à reproduire gratuitement cette invitation de l'autorité. A quoi la Nouvelle Gazette ajoute avec ironie, en note : « Nous nous empressons de mettre le fisc au bénéfice de la loi des pauvres; mais ne conviendrait-il pas d'ouvrir une souscription pour procurer à notre justice pénale les moyens de rechercher les auteurs des crimes ? »

faut prendre ses précautions; ce n'est point méchanceté de la part du monde, c'est prudence. L'âme du monde habite un portefeuille. Ce portefeuille a des yeux et des ailes. Dès qu'il aperçoit la redoutée pauvreté, il s'envole et le monde court après lui.

Et que la pauvreté, qui connaît le monde n'es-saye pas de le rassurer, en criant même à tue-tête : « Je ne veux pas être secourue ! » Le monde et son portefeuille prendraient cela pour une manière plus habile de mendier et n'en courraient que plus vite.

Depuis des années, mon métier d'écrivain consistait à fêter le pouls du monde; il avait été mon maître, mon client et mon plastron. Je l'avais montré dans mes livres maintes fois, selon la vérité, capitulant devant le solliciteur armé qui lui plante un genou sur la gorge, en exigeant la bourse ou la vie, mais dédaignant, au contraire, tout naturellement et sans pitié la souffrance honnête qui se cache. J'eus cette vision du monde mis en déroute par mon infortune, et j'en éprouvai une honte qui allait jusqu'à l'horreur; c'était encore de l'orgueil. Je n'excuse pas, j'avoue et je dépense quelque courage à me montrer moi-même, prenant ainsi, parmi les très graves et réelles douleurs qui me terrassaient, une mesquine blessure d'amour propre pour en faire la maîtresse angoisse de mon agonie.

Ce n'est ni beau, ni digne, ni bon, mais je le dis précisément pour que ma purgité et maladroite vanité soit toisée à sa taille exacte. Ce ne sera pas le côté le moins dur de ma pénitence que d'avoir attaché moi-même l'étiquette sarcastique à l'instrument de mon supplice, pour rejeter

et lâche persécution ! A quoi bon dévoiler maintenant Tartufe libéral, puisqu'il a jeté bas sa peau d'emprunt ! J'avais arraché un lambeau du masque de Tartufe (1), je n'achèverai pas : son triomphe effronté a mis à nu toute l'ignominie de sa face.

Reste l'autre legs : le « récit », drame très poignant, où Tartufe incrédule, cet Adolphe, dont le bon vicaire, M. Huet (2), n'avait jamais pu « trouver l'âme », jouait un terrible rôle. Cette tragédie, étrangère à moi, me tentait par cela même, mais je renonce à la mettre en scène pour deux motifs : d'abord quelqu'un a dit du vieux lion qui ne l'avait rugie : « C'était mon père, » et cela m'ôte toute liberté; ensuite les amis de mon livre souhaitent et demandent qu'il s'éloigne de plus en plus des choses qui n'appartiennent point à ma propre conversion. Le bien à faire est là, c'est leur avis unanime. On me donne la parole uniquement pour dire la grande chose que m'a faite Celui qui est puissant. Il se peut, tant ma propre conscience est entraînée vers cette manière de voir, que, dans une prochaine édition de ces *Étapes*, j'aie jusqu'à faire le sacrifice de *Pierre Blot*, scène éloquent, mais en dehors de l'œuvre, pour restituer l'unité bien entière d'intérêt au Jean de la *Mort du Père*, de la *Première Communion* et du *Coup de grâce*.

Et ce Jean lui-même, concentrant avec énergie la sève, le sang de son sujet, qui est pour un peu la maladie invétérée de son âme, mais qui en est

(1) Voir *Pierre Blot*.

(2) *La Première communion*.

3 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

LE COUP DE GRACE

DERNIÈRE ÉTAPE D'UNE CONVERSION

Par PAUL FÉVAL

INTRODUCTION

A MES AMIS QUE JE NE CONNAIS PAS

Il voulait remercier, louer et bénir; si l'ampleur n'eût point manqué à sa voix, le cantique de ses actions de grâces eût retenti par tout l'univers. Cependant, au cours de mon travail et à mesure que je m'éloignais du point de départ, j'ai hésité plus d'une fois, non point dans la ferveur de ma gratitude qui grandit incessamment, mais sur le mode à choisir pour lui donner son expression la plus pénétrante. Le Jean du frontispice m'avait bien réellement légué, ainsi que je l'ai dit, un récit à faire et un crime à dénoncer. Le crime, c'était la conspiration de Tartufe matérialiste, qui devait tenir une si large place dans ces pages. J'ai commencé, mais j'ai trop tardé à finir, puis-que le complot de Tartufe, dans l'interval, a fait explosion, comme il arrive tôt ou tard à tout amas de gaz délétères. Nous avons les décrets contre Dieu et la liberté, nous avons l'hypocrisie

Vaud

Depuis les tristes journées de dimanche et mercredi derniers, on cherche à évaluer le dommage causé, et propriétaires et vigneron se demandent quel est le moyen de sauver ce que la grêle a laissé intact. Les affaires ne se ressentent pas encore beaucoup de la diminution sensible de la production de l'année; toutefois les prix des vins de l'année dernière sont plus fermes et ils s'écouleront plus facilement. On a cité quelques achats de fendants faits à la Côte à prix élevés, mais les derniers événements ont arrêté ces marchés trop précoces, dangereux pour l'acheteur comme pour le vendeur.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 27 août.

On prétend que les promoteurs de la convocation anticipée des Chambres, de leur réunion en congrès, vers le milieu de septembre, afin d'obtenir la dissolution de la Chambre des 363, se réduiraient à un petit nombre de membres de l'union républicaine. MM. Floquet et Allain Targé dirigerait cette campagne de dissolution. Je ne crois pas que le Palais-Bourbon, pas plus que le cabinet et encore moins M. Jules Grevy, se mettent à la remorque de ces brouillons ambitieux. Comme je vous le disais, avoué, les vacances sont toujours à l'ordre du jour dans les régions officielles, au Palais-Bourbon, à l'Élysée, à la rue de Grenelle comme à la place Beauvau.

D'après les renseignements du Journal des Débats, la formation du nouveau ministère et la réunion de la nouvelle Chambre n'aurait lieu que dans les premiers jours de novembre. Mais les événements permettront-ils d'attendre jusqu'à cette époque?

Tout ce qui reste de gambettistes parmi les élus du 21 août va être invité, si ce n'est déjà fait, à venir d'urgence prendre langue au Palais Bourbon. C'est auprès des députés eux-mêmes que M. Gambetta veut se renseigner directement sur ce qui lui reste d'influence au point de vue parlementaire.

Suivant les résultats de ce coup de sonde, M. Gambetta se décidera probablement, soit à briguer de nouveau la présidence de la Chambre, soit à se charger de la formation d'un ministère.

Les radicaux de Belleville sont bien résolus à ne pas s'en tenir à l'échec relatif qu'ils viennent d'indiger à leur ancien mandataire; ils entendent poursuivre avec la dernière énergie, devant la Chambre, l'invalidation de M. Gambetta comme élu de la première circonscription. Non seulement, le 4 septembre, mandat exprès en ce sens sera donné à M. Révillon, mais encore tous les députés de l'extrême gauche seront expressément invités à soutenir la demande d'invalidation.

M. Gambetta, qui connaît ces projets, espère et dit que la fureur des Bellevillois s'apaisera avant la réunion du Parlement. Un personnage, bien au courant de la situation des esprits et qui, du reste, est fort désintéressé dans l'affaire, m'affirmait, au contraire, hier soir, que la discussion sur

toute sympathie littéraire et toute pitié mondaine, loin, bien loin de cette plaie à la fois mortelle et ridicule qui saignait le sang appauvri de mon égoïsme, je veux parler sincèrement au risque de déshonorer mon désespoir.

Oui, j'eus peur de la peur que le monde allait avoir de ma misère. En même temps, une réputation sans nom me saisit au cerveau comme au cœur. J'aurais pu combattre, mais les armes qui avaient été les miennes m'inspiraient un invincible dégoût; je ne savais plus m'en servir peut-être; ce qui est très certain, c'est que je ne le voulais plus.

Que voulais-je? C'est ici la seule chose que je dirai pas, parce que je l'ignore. Il faut se représenter la bête, morte de chagrin et de lâcheté; je me vois ainsi moi-même quand je me souviens de ces heures...

Mais j'étais aimé saintement sur la terre, comme dans le ciel. Soyez remerciés à maintes jointes, Vierge, reine, délices du Cœur adoré de Jésus! que chaque instant de ma vie, jusqu'à la fin, vous rende grâces! Dans vos bras vous portiez à ce Cœur, qui est la charité victorieuse, les prières engerbées de mes amis vivants et de mes amis morts. Il y en avait une moisson, une richesse, accrue par votre intercession qui force la divine clémence, et je fus tiré hors de ma tombe.

Bénie entre toutes les femmes, au-dessus de tous les anges, ô bénie et chérie! amour de la Trinité trois fois sainte, je vivrai et je mourrai prosterné devant le Cœur de Jésus, où vous êtes recueillie, perle de cet écriin de tendresses, cœur de cet adorable Cœur!

Sourire des cieux, notre vie, notre douceur,

la validation de M. Gambetta serait terrible.

Voilà qui pourrait gêner les opportunistes dans leurs projets d'invalidation des députés d'extrême droite et d'extrême gauche.

Il paraît bien certain que M. Tony Révillon restera le seul candidat radical dans la 2^{me} circonscription de Belleville. Tous les bruits d'une démonstration que ferait le parti auprès de Rochefort pour qu'il acceptât le désistement de M. Révillon en sa faveur, paraissent bien tombés dans l'eau.

Le monde opportuniste, bien entendu, n'abandonne pas la lutte; mais il y a eu bien du tirage pour trouver l'homme qui consentirait à recueillir la succession compromise de Gambetta. La veille du 21 août, c'était à qui serait héritier après la validation et l'option du maître. MM. Rabagny, Ch. Quentin, Métivier se disputaient cet honneur. Tout ce beau zèle est tombé à plat, et il a fallu presque tirer au sort le nom du nouveau Décius.

Les habitués du ministère de l'intérieur affirment que la démission du préfet de police, après le scrutin de ballottage, est dénuée de tout fondement. Il est parfaitement vrai, disent-ils, que le directeur de la sûreté générale avait été choisi par M. Constans pour diriger la préfecture de police; M. Cazelles, farouche huguenot, quasi compatriote de M. Constans, a toujours été considéré comme un des principaux instigateurs de l'application des décrets contre les corporations religieuses. C'est à cause de sa haine de sectaire que le conseil des ministres et M. Grevy notamment, ont imposé M. Camescasse et éloigné M. Gazelle. Le préfet de police n'aurait aucune envie de trahir de sitôt la confiance du président.

L'année dernière le 5 0/0 était de 3 fr. plus cher qu'aujourd'hui, tandis que les valeurs de crédit et de chemin de fer étaient bien au-dessous de leurs cours actuels. On peut donc poser le dilemme suivant: ou les rentes françaises remonteront, ou les valeurs surchauffées baisseront également, sous l'influence de la cherté croissante de l'argent et de la position de place.

FRANCE

Des dépêches officielles de l'Algérie, qui n'ont pas été communiquées par l'Agence Havas, annoncent d'alarmantes nouvelles.

Le général Saussier, qui a dû se rendre compte de la situation depuis son arrivée en Algérie, redoute plus que jamais un soulèvement général des tribus indigènes. Les détails ne laissent aucun doute sur ce qui va se passer et qui, d'ailleurs, était prévu par tous les esprits un peu avisés.

Des envois de troupes immédiats sont demandés par lui.

Les élections en France ont donné lieu à plusieurs incidents très curieux. On raconte, entre autres, le fait suivant qui s'est passé à Toulouse, où le maire de la ville, M. Castelbou, radical, a été enfoncé par un autre radical: M. Constans, ministre de l'Intérieur.

M. Castelbou, comme on le sait, est ce maire impie qui, dernièrement, fait abattre la statue de sainte Germaine. Maintenant c'est lui que la Révolution elle-même abat.

« Dès que l'élection de M. Constans fut

notre espoir, Marie, dame et maîtresse de nos âmes, soyez-moi en aide pour que je puisse dire très simplement et très purement les joies de mon « pauvre, » ses illusions, ses souffrances, et comment, il y a cinq ans, une veille de Noël, Jean, naufragé, reprit ses sens dans le sein de votre pitié, pénétré par la suprême consolation, les yeux brûlés de larmes triomphantes, le cœur baigné de vous, ô mère de l'Hostie, les deux genoux sur la pierre qui recouvre le corps mutilé de votre serviteur, le jésuite Ollivant, en cette chapelle aujourd'hui violée et close, où les héritiers de Raoul Rigault, nos maîtres, tiennent sous cachet les reliques des martyrs.

Reine, le regard de Jésus s'est détourné de la France; défendez vos saints persécutés; mère, ayez pitié de nos chers enfants qui sont à vous!

CHAPITRE PREMIER

LA LETTRE DE PARIS ET LE DÉBUT D'AVOCAT

Jean partit de sa ville natale par une chaude matinée d'août, pour venir à Paris, il était très parfaitement convaincu qu'il marchait à la conquête du monde. Il avait vingt ans juste, il était reçu avocat. Les huit années qui le séparaient de sa première communion s'étaient passées au collège et à l'École de droit. Il n'avait pas été un bon élève, ni un étudiant diligent, mais il n'avait pas eu non plus ce qui s'appelle une mauvaise conduite. Peut-être n'aurait-il pas répugné à se permettre des folies, seulement les moyens lui manquaient. Il se bornait à envier quelque peu ceux qui pouvaient en faire et tâchait de donner

connue, dit la Gazette du Midi, l'expulsion de M. Castelbou fut décidée.

« Vers 11 heures, plus de quatre mille personnes chantaient le De profundis en foule bourdon sur la place du Capitole.

« Quand la population fut arrivée devant la maison de M. le maire de Toulouse, dans la rue Peyrolières, le Libéra et le Misere me furent entonnés tour à tour. Chaque verset était entrecoupé par les cris de « démission, démission, à garonno, à garonno. (A la Garonne.) »

« M. Castelbou enterré politiquement avec les prières de l'Eglise, n'est-ce pas un comble? »

« Nous écoutions tout ce vacarme en silence, et songeant au déboulonnement de la statue de sainte Germaine, nous nous disions: c'est la justice de Dieu qui frappe.

« Une chute pareille si près de l'apothéose, peut-elle s'expliquer autrement? »

Voici quelques scènes radicales qui ont suivi les élections:

Un candidat conservateur, M. Debuchy, l'avait emporté sur son concurrent radical, à Tourcoing, dans le nord de la France.

À peine le résultat de l'élection fut-il connu qu'une bande d'un millier d'individus se dirigea vers la rue des Orphelins, où habitait M. Debuchy.

Ces citoyens, représentants de la République aimable, hurlaient la « Marseillaise » et poussaient des cris de mort à l'adresse de l'honorable député.

Il y avait nombreuse réunion chez M. Debuchy; à l'annonce du succès, beaucoup de ses amis étaient venus le féliciter.

Les voyous se précipitèrent sur les portes pour les enfoncer, mais leurs tentatives restèrent infructueuses; la foule s'arma alors de pierres et brisa un grand nombre de vitres à la flature.

Les personnes qui se trouvaient chez M. Debuchy, croyant l'émeute calmée, se décidèrent à sortir ensemble; mais un coup de sifflet avertit les voyous qui se précipitèrent sur les amis de M. Debuchy; des pierres furent lancées et quelques personnes ont été sérieusement blessées.

La gendarmerie arriva sur ces entrefaites et dispersa la foule; une dizaine d'arrestations ont été opérées. La soirée a été très agitée et la police a dû disperser plusieurs attroupements.

Un dernier trait de sauvagerie; M. C... se trouvait sur la porte, en face de la maison de M. Debuchy; il fut entraîné et frappé par les voyous; sa femme, sur le point de devenir mère, voulut le délivrer; elle fut frappée à coups de cannes plombées, et on assure que le médecin considère sa position comme très grave.

Une scène analogue à Périgueux:

Dans la nuit de lundi après la proclamation du scrutin, une bande de cinq à six cents braillards s'est portée au grand séminaire. Pendant une demi-heure environ, ils ont exercé leurs forces à secouer la porte et à tirer la cloche en criant: A bas la calotte! A mort les curés! Enlevez-les! A l'eau! Puis, continuant le cours de leurs glorieux exploits ils se sont rendus à l'évêché et au collège St-Joseph, recommençant les mêmes scènes.

A Caen, les triomphes des radicaux a été scandaleux. La populace a porté en triomphe le nouvel élu pendant la nuit, puis s'est

à penser qu'il n'était pas sans en avoir fait quelques-unes. Cela lui suffisait, faute de pire. Les personnes qui voulaient bien le soupçonner d'être un criminel rendaient service à sa vanité; il leur en avait de la reconnaissance.

Il était très enfant; ses allures restaient royalistes par habitude de famille, par sentiment et aussi par gloriole; il tenait, en effet, considérablement à être classé par l'opinion dans la jeunesse dorée du petit faubourg Saint-Germain de sa ville. Quant à la religion, elle ne le gênait pas; il la défendait en paroles, quand elle était attaquée par les « bourgeois, » cela faisait partie de sa toilette, mais il lui arrivait de la traiter fort mal à la maison pour effrayer sa pauvre bonne mère et fasciner ses sœurs.

Il ne faut pas d'ailleurs s'y tromper, les faubourgs Saint-Germain de la province, en ce temps-là (c'était sous Louis-Philippe), vivaient de politique beaucoup plus que de religion, du moins leur portion remuante et brillante. Ils reprochaient bien à la « cour citoyenne » d'être voltairienne, mais ils l'accusaient surtout d'avoir mauvais ton et d'ouvrir le grand salon des Tuileries: à la boutique. Les Tuileries plus tard en ont vu bien d'autres!

Jean était juste à la hauteur de ces petites gens qui préparaient de très grands malheurs.

(A suivre.)

portée aux bureaux du Censeur Normand, journal conservateur.

Là, des cris et des scènes de violence indescriptibles.

Le rédacteur qui demeure dans les bureaux avait sa fille mourante; on l'a dit aux meneurs de la bande, rien n'a pu les arrêter.

Dimanche soir, la maison de M. Cunéo d'Ornano, député conservateur réélu à Cognac, a été assaillie par une tourbe de mille vauriens, qui ont brisé les carreaux et défoncé la porte extérieure, en criant: « Tuon d'Ornano. »

Ces scènes sauvages ont duré de minuit à deux heures du matin, sans que les autorités aient jugé bon d'intervenir.

AUTRICHE-HONGRIE

Le gouvernement hongrois semble être quelque peu inquiet au sujet des menées panslavistes qui ont eu lieu en Galicie. M. Tisza a adressé une circulaire aux gouverneurs pour les rendre attentifs au danger qui peut résulter de ce mouvement. Il dit que l'on se propose de créer, avec l'argent russe, un journal panslaviste pour entretenir l'agitation parmi les Serbes du midi de la Hongrie; puis on organiserait un club national dont les ramifications s'étendraient à tout le pays, habité par les Slaves et les Esclavons. Le ministre de l'intérieur invite les gouverneurs à suivre d'un œil très attentif toutes les menées, à surveiller de près tous les agitateurs et de les lui signaler.

On parle de deux officiers russes qui auraient été arrêtés en Galicie, en costume bourgeois, pendant qu'ils faisaient une reconnaissance des fortifications de Parzemysl (en voie de construction).

Des difficultés nouvelles se sont élevées entre l'Autriche et la Turquie, relativement à la jonction des chemins de fer autrichiens avec ceux de la Turquie. La Porte déclare que le projet autrichien, considéré au point de vue stratégique, est une menace pour l'empire.

BELGIQUE

Le Bien public, excellent journal catholique de Gand, qui défend en Belgique la cause du Syllabus et du Saint-Siège, et qui pour ce motif est, comme nous, traité d'exagéré et d'extrême, fait les réflexions suivantes sur le Bref du Saint-Père aux évêques de Belgique:

« La presse libérale a commenté avec beaucoup d'ignorance et très peu de bonne foi la récente lettre de Notre Saint-Père le Pape aux évêques de Belgique et la réponse faite par nos premiers pasteurs à cette communication du Souverain-Pontife.

« Nous n'avons pas à nous préoccuper outre mesure de ces commentaires incomplets. Sur les affaires de la religion, il serait ridicule de s'en référer au témoignage et au jugement des coryphées de l'irréligion.

« Pour tous ceux qui, d'un cœur droit recherchent la vérité, la parole pontificale est assez claire et ne prête à aucune équivoque. Il suffit de ne pas y mettre ce qu'on voudrait y voir et de ne pas en ôter ce qu'il s'y trouve. Elle a d'ailleurs une portée générale et si haute que chacun peut y recueillir des renseignements et des conseils. Aux uns elle signale la nécessité de maintenir l'intégrité de la doctrine; aux autres elle adresse des conseils de prudence et de tact pratique; à tous elle rappelle le respect dû à la hiérarchie ecclésiastique et la distinction fondamentale à faire entre l'Église dirigeante et l'Église dirigée.

« Ceux de nos lecteurs qui ont suivi d'un peu près les controverses engagées durant ces dernières années sur le droit public, sont familiarisés depuis longtemps avec la doctrine développée par S. S. Léon XIII dans la lettre à Nosseigneurs les évêques de Belgique. On y reconnaît, à la première vue, la démarcation traditionnelle entre la thèse et l'hypothèse, et l'on peut dire que cette théorie, rendue classique naguère par la Cirilla cattolica, reçoit de l'autorité pontificale la plus haute et la plus irrécusable des confirmations.

« La ligne de conduite des catholiques, désireux de conformer leur vie publique comme leur vie privée non seulement aux enseignements, aux ordres, mais même aux désirs du Saint-Siège, est donc nettement tracée.

« Plus que jamais il y a lieu d'insister sur les enseignements sociaux émanés de la Chaire pontificale et sur les importantes vérités définies dans les Encycliques et dans le Syllabus.

Le Saint-Père lui-même nous donne l'exemple à cet égard. Aux maux qui ravagent la société contemporaine, aux débordements du libéralisme, il oppose, précisément comme ses prédécesseurs Grégoire XVI et Pie IX de glorieuse mémoire, l'affirmation intégrale du droit public chrétien et la proclamation de la royauté sociale nécessaire de Notre Seigneur Jésus Christ.

C'est aux publicistes catholiques à vulgariser ces principes par la voie de la presse et à les faire de mieux en mieux pénétrer dans les intelligences. Les maîtres chrétiens ont une mission analogue à remplir et Léon XIII leur rappelle en termes exprimés la nécessité de conformer, sous ce rapport, leur enseignement à celui du Saint-Siège. Si ces conseils sont suivis — et l'accueil fait par les catholiques à la lettre du Pape nous en donne l'assurance — nous verrons les idées gagner en rectitude et en fermeté, et votre langue politique elle-même se dégager de ces lieux communs libéraux, de ces banalités irréfléchies qui, en apparence du moins, compromettent l'orthodoxie des orateurs et des écrivains, insuffisamment prémunis contre la malaria du libéralisme contemporain.

Quant aux questions de conduite et aux cas d'application qui, tous les jours, peuvent surgir dans la mêlée de la vie moderne, le langage de Sa Sainteté Léon XIII n'est pas moins explicite que sur les questions de doctrine.

Deux règles essentiellement pratiques se dégagent des conseils contenus dans la lettre pontificale.

La première est basée sur cette grande loi de la charité qui est une des bases du christianisme : elle nous apprend à interpréter en bien tout ce qui peut être susceptible d'une interprétation favorable et à n'admettre l'erreur volontaire que sur l'irréfusable témoignage de l'évidence.

La seconde règle, formulée par le Pape, rappelle à tous les fidèles la vertu essentiellement chrétienne de l'obéissance. Précisément parce que l'Eglise est une société parfaite et d'une perfection divine, elle repose sur une hiérarchie complètement organisée et dont tous les membres ont leur action propre et leur rôle bien défini. Nul n'a de mission dans l'Eglise que s'il en rapporte un titre authentique. C'est l'erreur de l'orgueil ou d'un mysticisme, sincère peut être, mais à coup sûr dangereux, de se croire appelé à réformer l'Eglise et à en remonter à ses légitimes docteurs. De telles prétentions peuvent se concevoir dans le protestantisme basé sur le libre examen et où chacun est tout à la fois son propre évêque et son propre pape ; elles sont nécessairement contraires au sens catholique et à la notion essentiellement autoritaire de la véritable Eglise de Jésus Christ.

Telles sont à nos yeux les conséquences pratiques qui résultent de la lecture attentive, loyale et réfléchie de la lettre de Sa Sainteté Léon XIII à Nosseigneurs les évêques de Belgique.

Si nous n'avons pas fait ces réflexions plus tôt c'est qu'il nous a paru plus utile et plus respectueux pour le Saint-Siège de laisser les catholiques les faire d'eux-mêmes. Il nous revient de toutes parts que leurs impressions ont été conformes aux sentiments que nous venons nous-mêmes d'exprimer. Puisse cet accord se traduire bientôt en une action féconde, décisive et libératrice qui rende la Belgique à elle-même et nous délivre du joug de la franc-maçonnerie ! L'union fait la force, non pas cette force brutale et matérielle à laquelle le libéralisme demande trop souvent ses honteuses victoires, mais cette force morale qui rayonne dans les intelligences, qui anime les volontés et sait, à l'heure voulue, renouveler les peuples et les remettre dans le droit chemin de leurs destinées.

RUSSIE

Le *Messageur ecclésiastique* publie d'intéressantes données sur le rôle du clergé russe dans l'apaisement des troubles dirigés contre les israélites :

Aussitôt après les premiers désordres dans le midi de la Russie, la haute administration ecclésiastique invita les évêques à faire prêcher dans les églises de leurs diocèses la paix et la concorde, en invitant le peuple à ne pas prêter l'oreille aux propos séditieux des perturbateurs de l'ordre. Deux prélats, les évêques de Tauride et de Catherinoslaf, — viennent de présenter des rapports détaillés sur la façon dont, en cette occasion, leur clergé aurait rempli son devoir.

Le 29 avril commencèrent les troubles dans la ville d'Alexandrovsk, gouvernement

de Catherinoslaf ; de là le mouvement séditieux se répandit dans la partie méridionale de ce dernier gouvernement, ainsi que dans la partie nord du gouvernement de Tauride. Les désordres y durèrent depuis le 3 au 8 mai ; les juifs furent maltraités, leur avoir volé ou saccagé. Dans trois biens seigneuriaux on a aussi tué et pillé des israélites. Dans le district de Bardiask, les agitateurs étaient trois paysans et le fils d'un colon allemand. Tous ces individus ont été arrêtés. Partout on a cru à l'existence d'un prétendu ukase impérial ordonnant le pillage des maisons israélites. Le clergé des arrondissements insurgés à maintes fois prévenu, toujours contenu les désordres.

Dans le gouvernement de Catherinoslaf, les plus grands désordres ont eu lieu dans la ville d'Alexandrovsk ainsi que dans les deux districts limitrophes d'Alexandrovsk et de Marioupol.

Les paysans de celui de Catherinoslaf croyaient se conformer à un ordre suprême en pillant les juifs, des pèlerins venaient de Kiel leur ayant dit que les israélites avaient été partout attaqués en vertu d'un ukase impérial. L'erreur une fois dévoilée, les excès cessèrent aussitôt. Le rapport épiscopal dit que les perturbateurs de l'ordre ont souvent dédommagé la population israélite des pertes qu'on lui avait fait subir.

Le clergé de Catherinoslaf a rempli son devoir, mais dans bien des localités sa voix a été impuissante à arrêter l'anarchie. Le rapport susmentionné cite des faits curieux démontrant des dangers qu'il y avait pour les prêtres d'exercer leur ministère. Ainsi, le R. P. Cyrille Levitsky, du village de Belmanka district de Marioupol, a failli voir piller sa propre maison pour y avoir mis à l'abri des effets appartenant à des juifs. La situation du sacristain Kourdimanof, du même village, a été encore plus critique, car, pour avoir défendu les juifs, il a failli être pendu.

ALGERIE

L'Algérie, de Philippeville, dans son numéro du mercredi 24 août, donne les renseignements suivants sur les incendies de forêts, signalés par le télégraphe :

Au moment où nous écrivons ces lignes, tout brûle autour de nous, du Col-des-Oliviers à Philippeville et de Jemmapes à Collo, c'est-à-dire sur une étendue de peut-être plus de soixante kilomètres carrés !

A l'ouest, toute la région comprise entre l'Estaya, les Beni-Sala, les Beni-Toufouf et Collo, n'est qu'une série d'immenses brasiers. Tous les monts prennent feu successivement.

De ce côté, à partir du mont Romain, c'est-à-dire presque aux portes de notre ville, jusqu'au cap Asrah, tout est en feu. Après avoir dévoré les mamelons du ruisseau des Singes et du ravin du Lion, l'incendie dévore en ce moment (3 h. du matin) le communal de Stora. La charmante petite ville a disparu dans des nuages de fumée et ses habitants sont terrifiés. Nous ne croyons pas cependant que l'incendie puisse descendre jusqu'à leurs demeures.

De ce côté, disons-nous, le feu s'arrête au pont romain, au ravin même de la propriété Villeneuve.

A l'est, le spectacle est tout aussi désolant. Tout brûle entre Gastu, El-Arrouch et Jemmapes. Les forêts de chênes-liège de Fendek sont détruites.

Tout le massif des Zardézas est en feu. L'incendie est dans les dunes, entre la route du Fil-Fila et la mer ; il est encore dans la vallée de l'Oued el-Ghat, très rapprochée du pied du Fil-Fila. Le feu a surtout beaucoup d'intensité dans la direction des Ouled Nouar et de l'Oued-Oudina.

En arrière de nous, le feu est à l'Oued-Louach et achève de dévorer le communal de Daméromont, menaçant le village, comme aussi celui de Saint-Antoine.

D'énormes lueurs sont projetées à droite et à gauche de la voie ferrée jusqu'à la hauteur des Toumiettes, au col des Oliviers. Tout le pays de Jemmapes est comme un brasier.

Une alerte des plus vives a fait aussitôt partir hier, dans l'après-midi, toute la garnison dans la direction de l'ancienne pépinière, où le feu venait éclater, menaçant les propriétés avoisinantes et le faubourg de Philippeville. Les habitants ont même été réquisitionnés ou plutôt « ramassés » un peu partout, tellement le péril était grand. Le feu a pu heureusement être circonscrit.

Un violent sirocco, qui souffle depuis avant-hier dimanche, contribue à l'action du fléau, et paralyse encore les efforts des combattants.

La chaleur est intolérable. Le thermomètre

à marqué hier jusqu'à 52 degrés à l'ombre. Ce n'est qu'à une distance de plusieurs centaines de mètres que l'on peut se tenir des foyers d'incendie. On ne peut, hélas ! que laisser brûler, en essayant cependant de préserver les habitations.

On nous signale plusieurs gourbis dévorés par les flammes. Le service télégraphique a été interrompu hier, pendant quelques heures, entre notre ville et Constantine, par suite d'une demi-douzaine de poteaux brûlés près de la gare du Saf-Saf.

Quel superbe, mais terrible tableau, que tous ces incendies, dont les lueurs, cette nuit, embrasèrent l'étendue, et se reflétaient au loin sur le miroir des eaux de la mer !

Au large, les navires n'ont certainement pas dû reconnaître les feux de Srigina et du cap de Fer. Des hauteurs de Skikda, le coup d'œil était terrifiant : tout l'horizon était en feu, la vaste mer reflétait des tons sanglants, et Philippeville était entourée d'une ceinture de flammes...

La consternation est générale. Toutes les populations sont sur pied, et toutes les autorités sont littéralement sur les dents, craignant pour les fermes et les propriétés isolées, comme aussi pour les villes. Et quels sont les coupables ? Il y a évidemment complicité de la part des indigènes. Le signal a été donné mercredi dernier dans la direction de Collo. Chaque jour, depuis, les feux se sont multipliés. Cette nuit, l'incendie était partout et aux portes des villes ; que sera-ce demain ?

CANTON DE FRIBOURG

Le *Chroniqueur* publie le texte officiel des deux documents suivants envoyés à chaque professeur du collège St-Michel lors de leur récente confirmation.

Le conseil d'Etat ayant pris connaissance de la motion signée par quarante-sept députés, communiquée pour être transmise au président du Grand Conseil, par laquelle ils demandent l'élaboration d'une loi pour la réorganisation du Collège St-Michel, considérant que des propositions pour la révision d'une loi ne sauraient suspendre l'application d'une loi existante, que d'un autre côté l'autorité législative ne peut pas être entravée dans l'exercice de ses attributions constitutionnelles par un acte de l'autorité exécutive, déclare qu'il procède à la nomination des professeurs du dit Collège sous réserve des dispositions qui pourront être adoptées par la révision de la loi sur cet établissement et sa réorganisation, afin qu'il soit bien entendu que par ces nominations il n'est point préjudicié au droit du Grand Conseil de décréter que par la mise en vigueur de la nouvelle loi les fonctions déléguées sous l'empire de celle qui aura été abrogée sont expirées sans qu'il puisse être réclamé des indemnités.

Donné à Fribourg le...

Extrait de la séance du conseil d'Etat du 22 juillet 1881.

1° Le conseil d'Etat se réserve d'imposer, quand il le jugera utile, à tous les ecclésiastiques professant au Collège, l'obligation de prendre leur pension au Collège et d'y vivre sous un règlement commun approuvé par l'autorité diocésaine ;

2° Le diocèse religieux de l'église est d'ors et déjà imposé à tour de rôle et sans rétribution spéciale à tous les ecclésiastiques attachés à l'établissement ;

3° En vertu de leur acte de nomination, les professeurs laïques et ecclésiastiques sont obligés d'accepter toutes les fonctions de membres du conseil supérieur, membres ou présidents des jurys d'admission, des jurys d'examen et du baccalauréat, auxquelles ils peuvent être appelés par la Direction, les autorités du Collège ou la conférence des professeurs ;

4° Ils sont obligés de faire gratuitement le service de la bibliothèque des élèves et celui des cérémonies publiques auxquels ils sont appelés par le recteur ;

5° Ils sont obligés en conscience et en vertu de leur acte de nomination de révéler immédiatement au recteur du Collège toutes les contraventions au règlement des élèves qui arrivent directement ou indirectement à leur connaissance ;

6° Leurs traitements sont fixés strictement et sans exception par l'arrêté du 15 juillet 1872.

Pour copie conforme,

Le chancelier d'Etat, LOUIS BOURGNECHT.

Jendi a eu lieu à Fribourg l'inspection du bataillon du génie par M. Lochmann, lieutenant-colonel, ingénieur de la 1^{re} divi-

sion. Des essais très intéressants ont été faits avec la dynamite : abattages d'arbres, explosion de fougasses et mines, destruction d'un pont de chemin de fer construit par les pionniers. Vendredi, remi sage du matériel, destruction d'une partie des travaux, et samedi licenciement.

On écrit au *Chroniqueur* :

A la suite des pluies torrentielles tombées samedi et dans la nuit de samedi à dimanche, les cours d'eau ont grossi rapidement. Au plus fort de la crue, le niveau des eaux de la Sarine atteignait au minimum du pont de St-Jean 1^{er} 95 (au-dessus de l'étiage).

Dans la Gruyère, la Sarine et la Jougne ont débordé sans causer, cependant, de grands dégâts, grâce à la neige tombée sur les hautes montagnes.

A l'amont de la Tzintre, les eaux débordées de la Jougne passaient à travers le corridor d'une maison située au bord de la rivière.

Le corridor faisait l'office de canal : les eaux entraient par la porte derrière et sortaient par celle de devant.

Les petits cours d'eau de la plaine ont aussi atteint un niveau peu usité. Ils coulaient à plein bord.

Société des fromagers.

Tous les intéressés à la fabrication du fromage de Gruyère dans le canton de Fribourg et lieux avoisinants sont amicalement invités à assister à une réunion qui aura lieu à l'hôtel du St-Jacques, à Romont, le dimanche 4 septembre prochain, à 1 heure de l'après-midi, pour discuter des matières concernant soit la fabrication des fromages, soit l'établissement du prix du lait pour l'année 1882. Le Comité.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

NICE, 29 août.

Un train allant à Nice a déraillé hier soir sur le bord de la mer entre Agay et Trays. La locomotive et quatre wagons de marchandises ont été précipités sur les rochers. Le chauffeur et le mécanicien ont été tués ; deux conducteurs et sept voyageurs ont été contusionnés.

NEW-YORK, 29 août.

Un ouragan a éclaté samedi dernier sur les côtes de l'Atlantique et a duré jusqu'à hier. Il a causé beaucoup de dégâts. Quatre personnes qui observaient la tempête à Charlestown, sur des embarcadères, en ont été enlevées et noyées.

Le télégraphe avec Cuba est interrompu. Le bruit court que les Indiens se sont emparés du village d'Eureka, dans le Nouveau Mexique, et qu'ils ont tué 70 personnes.

TUNIS, 29 août.

Les habitants de Sousse ayant demandé avec instance l'occupation française, on assure que des ordres ont été donnés pour cette occupation.

CHRONIQUE & FAITS DIVERS

Le lac de Constance s'est trouvé, ce mois-ci, à un niveau plus bas que, de mémoire d'homme, on ne l'a vu. Cependant il s'est quelque peu relevé à la suite des pluies abondantes de la semaine dernière.

M. Welsch, capitaine-commandant des pompiers de la ville de Gand, vient d'inventer la borne aux services multiples, à laquelle il a donné son nom.

Cette borne renferme : 1° une boîte aux lettres ; 2° une borne-fontaine ; 3° une horloge publique ; 4° un avertisseur d'incendies ; elle est surmontée d'une lanterne à verres rouges pour appeler l'attention du public.

Quant à l'avertisseur automatique d'incendies breveté, du même officier, voici en quoi il consiste : le premier venu peut lancer la dépêche sans le moindre apprentissage ; il suffit de faire une courte traction sur une poignée en bois, comme pour un coup de sonnette ordinaire. Cette poignée, la seule partie de l'appareil accessible au public est enfermée dans une petite cassette vitrée dont les voisins et les employés communaux intéressés ont le passe-partout. En cas de nécessité et à défaut de clef, on peut briser la vitre.

On nous signale sur les Monts du Locle, dit la Feuille d'avis des Montagnes, une particularité végétale assez intéressante. Ce sont deux beaux sapins mesurant 40 centi-

